

■ **Exocet Prestige Sàrl**, à Hermance, rue Centrale 40, c/o Dick Steenman, CH-660-2822005-4. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.12.2005. But: fabrication et commercialisation de montres, de bijoux ainsi que de tous autres produits similaires. Capital: CHF 20'000. Associés: Steenman Dick Jurgen, des Pays-Bas, à Hermance, pour une part de CHF 16'000, et Steenman Henk Albert, de et à Genève, pour une part de CHF 4'000. Gérants: les associés Steenman Dick Jurgen et Steenman Henk Albert avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.
Journal no 15513 du 21.12.2005
(03168582 / CH-660.2.822.005-4)